



Parc des Sœurs de la Charité

Bègles

Réunion de restitution

05 juillet 2023

Parc des Sœurs – Calendrier de la démarche participative :

30 juin 2022 : Déambulation - Découverte du site et présentation du projet global

18 janvier 2023 : Réunion introductive

22 février 2023 : réunion thématique n°1 « Nature et espaces nourriciers »

29 mars 2023 : présentation du diagnostic écologique SIMETHIS

26 avril 2023 : réunion thématique n°2 « Desserte et accès du site »

31 mai 2023 : réunion thématique n°3 « Vie du Parc »

5 Juillet 2023 : réunion conviviale de restitution



**Concertation
sur le projet de
la Houlette /
Clairsienne**



Documents présentés lors de la réunion publique



ATELIER N°1 : NATURE ET ESPACES NOURRICIERS

LES CONCLUSIONS DE L'ATELIER

NICHOIRS
SENSIBILISATION
BIODIVERSITÉ
EDUCATION
PLANTATIONS

PRESERVATION
ECO PATURAGE
PLAN D'EAU
RUCHES
NATURE

-  Préservation des arbres existants
 -  Plantation de nouveaux arbres
 -  Création de prairies fleuries
 -  Installation de ruches
 -  Création d'un verger
 -  Maintient de l'éco-pâturage
 -  Installation de nichoirs et abris
- Panneaux pédagogiques :**
- 1 - Les abris pour la faune
 - 2 - Les arbres existants
 - 3 - La prairie fleurie
 - 4 - Les ruches
 - 5 - La plantation d'arbres
 - 6 - Le bois éco-géré
 - 7 - Le verger
 - 8 - l'éco-pâturage



COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Planter un arbre : 700 à 1 000 €
Ce prix inclut la fourniture, la plantation, la terre et les tuteurs et accessoires
- Un panneau pédagogique : 150 €
- Un nichoir : 50 €
- Un abris à herisson : 100 €
- Un hôtel à insecte : 150 €

ATELIER N°3 : VIE DU PARC

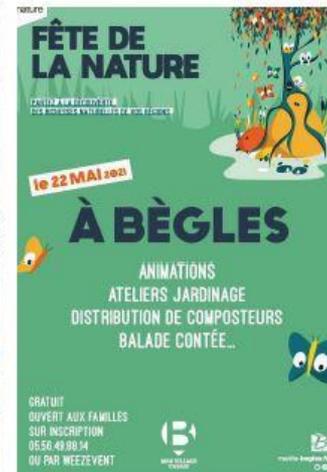
LES CONCLUSIONS DE L'ATELIER

BROCANTE
 PROMENADE
 DÉTENTE
 FESTIVAL
 JEUX NATURE
 FÊTE DE LA MORUE
 ÉVÉNEMENTS PONCTUELS

ANIMATION NATURE
 PIQUE-NIQUE
 TROC DE PLANTE
 PARC DE QUARTIER
 PÉDAGOGIE
 APPROPRIATION
 FONTAINE
 MATERIAUX NATURELS

LES LIEUX ET USAGES

- Les jeux nature
- Le labyrinthe de bambous
- L'espace partagé ombragé
- La promenade
- Les espaces libres : détente, molly...
- Le verger
- L'éco-paturation



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Banc : 900 €

Fontaine à eau : 1 500 €

Table de pique-nique : 2 000 €

Jeux nature : 15 000 à 70 000 € selon les jeux



Légende :

-  Entrée Principale : Portail
-  Entrée secondaire : Portillon
-  Entrée privée La Houlette
-  Limite du site
-  Bois existant
-  Traitement végétalisé des limites
-  Gazon
-  Prairie
-  Ecopaturage et verger
-  Aire de jeux
-  Chemin principal
-  Chemin secondaire
-  Projet Clairière
-  Réflexion à mener sur la sécurisation de la rue Fauquière
-  Arosau vélo
-  Table de pique-nique
-  Banc
-  Structure de jeux
-  Arbre existant
-  Arbres projet
-  Arbustes projet



Synthèse des échanges en plénière 1/2

- **Propos introductifs :**

Monsieur le Maire indique que ce n'est pas tous les jours qu'une ville de 32.000 habitants vient à ouvrir un parc de plusieurs hectares en cœur de ville. Le dialogue a été ouvert il y a plus de 20 ans avec la congrégation des Sœurs de la charité, propriétaire de l'ensemble du foncier, pour parvenir aujourd'hui à ce projet. Un accord a été trouvé avec les Sœurs et l'opérateur social Clairisienne pour développer un projet mixte de parc urbain et d'habitat social. Ce vaste espace fermé au public sera bientôt accessible aux Béglaïses et aux Béglaïs, au premier rang desquels les riverains immédiats du site.

Olivier Goudichaud (adjoint au Maire délégué à l'urbanisme durable) rappelle qu'il s'agit de la 8^{ème} réunion de concertation en un an autour de ce projet. Ce dispositif de dialogue avec les habitants démontre l'ambition de la municipalité. Les échanges ont été riches, parfois animés mais toujours constructifs.

- **Pourrions-nous avoir des informations sur le projet de construction s'il vous plait ?**

Une première réunion de présentation du projet de la Houlette a eu lieu le 30 janvier 2023, son compte-rendu est disponible sur le site internet de la Ville. Une réunion aura lieu le 4 octobre pour échanger sur la frange Nord, rue Faugères. D'autres réunions auront lieu en suivant au sujet de la frange Sud, rue Salvador Allende.

- **Pour le projet de la Houlette, il n'existe pas de réticence particulière. En revanche nous dénonçons le fait qu'une partie du site soit artificialisée pour accueillir des constructions, causant une atteinte à la biodiversité de cet espace préservé. Nous aurions aimé pouvoir échanger dès le départ sur le devenir complet de cet espace. De plus, nous regrettons que la transparence n'ait pas été complète sur le montage financier de l'opération.**

Monsieur le Maire répond que la négociation avec la congrégation des Sœurs a débuté il y a près de vingt ans. La ville a fait tout son possible pour que le terrain ne soit pas vendu en intégralité à un acteur privé et ainsi largement artificialisé car bâti. La Ville n'avait cependant pas la capacité budgétaire d'acheter l'intégralité du site. Une opération mixte de parc urbain et d'habitat social a ainsi été travaillée avec l'opérateur social Clairisienne. Le montage budgétaire de cette opération sera évoqué le 4 octobre prochain.

La partie Sud du site est déjà artificialisée pour accueillir le terrain de boules. Concernant la partie Nord, des échanges doivent encore avoir lieu pour déterminer l'orientation définitive du projet.

- **J'aimerais avoir plus de précisions sur les jeux nature. Quels sont les catégories d'âge ciblées pour ces jeux ?**

La question des jeux a été un vaste sujet de débat lors des ateliers, il y a eu des votes pour sonder les tendances. Il en ressort une volonté nette de ne pas installer des jeux artificiels afin de préserver l'aspect nature du site. La nécessité de disposer de jeux pour les familles est tout de même remontée lors des ateliers, d'où cette proposition de jeux en matériaux naturels, si possible en utilisant l'existant déjà présent sur site. La définition précise des jeux reste à travailler ensemble, en essayant de trouver un équilibre entre les âges. Au niveau de la fermeture, il faudra éviter d'avoir une clôture stricte afin de garder cet esprit naturel tout en garantissant la sécurité des enfants pendant l'utilisation.

Synthèse des échanges en plénière 2/2

- Vous avez parfaitement retranscrit ce que l'on souhaitait pour le parc sur cette restitution, merci. Mais quand-est ce que cela va se concrétiser ?

Olivier Goudichaud dit qu'il faudra peut-être refaire une réunion pour affiner le projet mais il me semble qu'il y a un consensus sur cette restitution et nous souhaitons que des premiers travaux / plantations soient engagés en 2024,

- Comment sont communiquées les invitations aux réunions ? Pour ma part, je n'ai rien reçu.

L'invitation est communiquée par courrier directement dans les boîtes aux lettres des riverains. Nous élargirons le périmètre de diffusion pour les prochaines réunions. Les réunions sont également annoncées sur le site internet de la Ville et dans la Béglaise, et dès la rentrée sur la plateforme numérique de participation.

- Quand le parc va-t-il ouvrir ?

L'objectif est de l'ouvrir petit à petit. Dès le 10 août, un spectacle grand public sera organisé dans le parc dans le cadre de l'Été métropolitain. En septembre, un événement aura également lieu dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Ces événements permettront de tester l'appropriation du parc par le public, avant de lancer les premiers travaux d'aménagement, notamment les cheminements.

- Quels seront les horaires d'ouverture du parc ?

Le parc sera fermé la nuit, comme demandé par les participants aux réunions de concertation. Des horaires d'ouverture en journée variables selon les saisons peuvent être imaginés.

- Il serait bien qu'un chemin en boucle fasse le tour du parc pour permettre aux personnes âgées de faire de l'activité sportive. Et que le chemin soit jalonné de bancs.

Nous prenons en compte cette demande.